

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 14 juin 2022, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

COMPTE RENDU

Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents
Mme Priscilla Tremblay, parent
Mme Élise Harvey, parent
M. Claude Dion, parent
Mme Cynthia St-Hilaire, parent
Mme Céline Gauthier, parent
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente

Sont excusés :

Mme Marie-Claude Bouchard, parent,
Mme Audrey Simard, parent substitut
Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS
Mme Mélissa Charron, parent
Mme Julie Langevin, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles

Sont invités :

Mme Sophie Rousseau-Tremblay, conseillère pédagogique en adaptation scolaire
Mme Marie-France Bouchard, conseillère pédagogique en adaptation scolaire
M. Jean-François Leblanc, directeur du Service des ressources financières

1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel quel.

Mme Morin propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Tremblay appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 26 AVRIL 2022

Mme Marineau demande si des membres ont des commentaires ou des questionnements en lien avec le compte rendu de la dernière rencontre avant de poursuivre avec l'ordre du jour. Aucun suivi n'est nécessaire.

Mme Tremblay propose l'adoption du compte rendu. Mme Morin appuie cette proposition. Le compte rendu du 26 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

4) PRÉSENTATION – RÉPONSE À L'INTERVENTION

Mme Thibodeau introduit nos deux conseillères pédagogiques en adaptation scolaire qui sont présentes ce soir pour nous partager les grandes lignes de la Réponse à l'intervention, soit le modèle de services de notre CSS. Mmes Sophie Rousseau-Tremblay et Marie-France Bouchard débute la présentation, accompagnées d'un support visuel. Elles nous définissent le modèle d'intervention à multipaliers et nous expliquent toutes les étapes qui le composent en plus des fondements, des niveaux d'intervention et de leurs objectifs, les intervenants qui seront impliqués à chaque palier ainsi que leur rôle, les pratiques probantes qui peuvent être mises en place, etc. Elles terminent en proposant des liens Internet très intéressants et qui appuient la Réponse à l'intervention.

5) POLITIQUE DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS (JEAN-FRANÇOIS LEBLANC)

M. Leblanc débute en mentionnant que les règles budgétaires de la prochaine année sont très positives pour les élèves. Il tenait également à nous faire part de deux défis qui ont été vécus cette année et que nous avons réussi à surmonter, soit le manque de personnel et les bris de service qui furent évités. Il poursuit en nous déposant le projet de la politique sur les objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements. Cette dernière regroupe les grandes lignes dont les directions d'établissement ont besoin pour établir leur budget pour la prochaine année. Il effectue un survol du document en précisant quelques changements significatifs au niveau des sommes versées par le ministère. M. Leblanc termine en nommant aux membres que sa présence avait pour but de consulter le comité avant le dépôt officiel du document et que s'il souhaitait déposer des recommandations, il peut les lui soumettre avant le conseil d'administration qui sera tenu dans environ deux semaines. Mme Harvey demande de quelle façon le budget est établi pour une classe adaptée. M. Leblanc répond qu'une partie des mesures attribuées par le ministère sont dédiées à la clientèle. Mme Thibodeau explique la procédure d'analyse des besoins qui s'effectue entre autres selon l'analyse spécifique du besoin des élèves.

6) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marineau nomme que la dernière rencontre s'est tenue le 1^{er} juin dernier. Un comité exécutif a été formé pour l'été afin de prévoir le coup si des décisions doivent être prises pendant la période estivale. Une rencontre de consultation s'est tenue afin de discuter du redécoupage du secteur sud.

Un projet alimentaire a été présenté et s'offre sous différentes formes dans plusieurs écoles du centre. Le tout s'avère stimulant et très apprécié par les jeunes. De plus, certaines écoles tentent de joindre, dans la mesure du possible, des notions pédagogiques à leurs activités.

Au niveau des bons coups, elle nomme la demande de la présidente du comité de parents de mettre en place des appareils de défibrillation dans les gymnases de toutes les écoles. Cette initiative a permis de sauver la vie d'une élève du primaire dernièrement.

À l'école Félix-Antoine-Savard, la direction a demandé aux parents issus de l'immigration de venir offrir un cours d'une heure aux élèves sur leur pays d'origine. Environ 14 parents ont accepté l'invitation et la journée fut un succès.

À l'école secondaire Des Grandes-Marées, le projet Unimani a été mis de l'avant et dévoilé aux médias. Celui-ci a pour but de stimuler la persévérance scolaire à partir de la contribution de personnes dans l'entourage des jeunes. Ce projet a valu la médaille de l'assemblée générale à M. Yves Hudon, investigateur du projet-pilote. Mme Thibodeau confirme que le tout sera déployé à plus grande échelle dans notre centre de services et que d'autres centres de la région qui sont intéressés à l'introduire dans leurs écoles.

On nomme qu'il serait bien d'ajouter à l'ordre du jour l'an prochain un point sur les bons coups réalisés dans notre CSS et qui pourrait être reconduit à chaque séance.

7) RETOUR SUR LA RENCONTRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS

Mme Marineau est d'avis que la rencontre s'est plutôt bien déroulée. Elle explique qu'étant donné le bas taux de participation les deux rencontres prévues ont été jumelées afin d'en tenir qu'une seule. Également, nous avons su que des parents s'étaient déplacés à la rencontre annulée. Mme Marineau veillera à les rencontrer personnellement. Mme Morin note que pour sa part, elle pense que les parents ont commencé à décrocher suite à la présentation du transport scolaire. Mme Wells-Campagna souligne que son garçon souhaite que sa vidéo ne soit pas rediffusée l'an prochain. Mme Marineau se questionne à savoir si la formule ne devrait pas être changée étant donné le manque de participation. Des réflexions devront être faites à ce sujet l'an prochain.

8) DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022-2023

Mme Bouchard demande si le 22 septembre prochain convient à tous pour la tenue de la prochaine assemblée générale du comité. Nous optons pour déplacer la rencontre un mardi soir. Donc, pour 2022-2023, l'assemblée générale sera tenue le 20 septembre.

9) CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

Nous déposons le projet de calendrier des rencontres pour l'année 2022-2023 et demandons si tous sont en accord avec les dates proposées. Après consultation, nous nous apercevons que des ajustements sont à effectuer. Le projet sera déposé de nouveau à la première rencontre du comité.

10) AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est ajouté.

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET PROCHAINE RENCONTRE.

Mme Marineau remercie les membres pour leur implication et leur souhaite un bel été.

Mme St-Hilaire propose la levée de la séance. Mme Tremblay appuie la proposition. La séance est levée à 20h16.

Annie Marineau
Présidente du CCSÉHDAA



Geneviève Bouchard
Secrétaire de la rencontre